

LA FAIM.—Quel est cet enfant qui pleure au milieu de ces vagabonds déjà condamnés par le tribunal correctionnel pour un ban rompu ? Il semble qu'il a honte de porter l'uniforme gris des détenus, et de se trouver en si mauvaise compagnie. Sa figure est agréable et annonce de l'intelligence. Ses yeux gris sont mouillés de larmes et se tournent de tems en tems vers une grosse femme qui paraît être sa mère.

C'est Jean-Pierre Arnould, que l'huissier a de la peine à faire parler lorsqu'il l'amène à la barre du tribunal pour répondre aux questions de M. le président. Il a quinze ans, et si jeune il est accusé de vol et de vagabondage. Le pauvre enfant ne se défend pas contre la prévention ; il avoue le fait, jamais vagabond n'a inspiré plus d'intérêt qu'Arnould.

M. le président :—Vous avez été arrêté le 30 juin, à minuit, dans le marché des Prouvaires ?

Arnould, essuyant ses larmes :—J'avais faim ; je cherchais quelques croûtes de pain dans les places des marchandes.

M. le président :—Il paraît que vous aviez quitté vos parens depuis quelques jours : pourquoi ne restiez-vous pas avec eux ?

Arnould :—Mes parens m'avaient placé chez un fabricant de la rue Saint-Denis ; je gagnais quinze sous par jour. L'ouvrage vint à manquer, on me renvoya ; je ne voulais pas être à la charge de mes parens, j'ai fui leur maison ; je n'ai pas eu de moyens d'existence.

M. le président, avec bonté :—Votre intention n'était pas de voler dans le marché des Prouvaires ; pourquoi n'avez-vous pas attendu au lendemain pour en demander ?

Arnould :—J'avais trop faim ; il y avait deux jours que je n'avais rien mangé ; il me semblait que j'allais mourir. Oh ! ça fait bien mal, la faim.

Le pauvre enfant sanglote et se jette dans les bras de sa mère, qui s'approche pour le réclamer.

M. le président, à Mme. Arnould :—Pourquoi ne veillez-vous pas sur votre fils ? Abandonné à lui-même, il pourrait se rendre coupable de délits plus graves et être puni.

La mère :—Ce n'est pas de ma faute ; je l'aime bien, mon enfant ; mais si vous saviez comme il est changé pour ses parens depuis qu'il est sorti du collège. Il a fait ses classes, notre petit Jean, il est devenu savant, et, quand il a fallu se mettre au travail d'atelier, il n'a pas pu mordre ; il ne pensait qu'à la grammaire et à son latin. Il faut qu'il soit bien porté pour les livres, parce que, quand il avait un moment, avant qu'il nous échappât, il l'employait à lire sur les quais les vieux livres qu'on y expose.

M. le président :—Ce n'est pas un mal.

La mère :—Faites excuse, Monsieur, parce que, obligé de faire des ballons élastiques, vu que son père est fabricant de ces choses-là, le petit est devenu sombre et taciturne. Ce serait un savant si ça pouvait être poussé ; mais nos moyens ne nous permettent pas de le tenir encore au collège.

M. le président :—Il faut que vous promettiez de veiller sur lui, de tâcher de lui donner un état en rapport avec ses goûts, et le tribunal vous le rendra.

La mère :—Rendez-le-moi, messieurs, vous serez justes ! Pauvre petit, rester deux jours sans manger. Il est capable de tout pour avoir des livres.

La mère a ramené son fils à l'atelier des ballons élastiques.

INTRÉPIDITÉ.—Un pasteur basque, nommé Iribarne, faisait paître ses brebis sur les hautes montagnes de la commune de Saint-Just. Tout à coup, un grand bruit se fait entendre près de lui. C'était son compagnon fidèle, le gardien du troupeau, qui était aux prises avec une monstrueuse louve. Le féroce animal, dont la rage était extrême, allait sans doute l'emporter sur le courageux chien de montagne, lorsque, armé de son redoutable bâton, le berger accourt à son aide. Après une lutte opiniâtre, la louve lâche enfin prise et s'enfuit. Elle se réfugie dans une caverne voisine. Là, l'intrépide berger la poursuit. De l'ouverture de l'ancre, il la harcèle, la provoque, et, grièvement blessée sans doute, elle sort en poussant des hurlemens affreux qui font retentir l'écho sauvage, et elle laisse le pasteur en possession d'une énorme portée de six louveteaux.

ANNONCE PHÉNOMÉNALE.—Dans un de ses derniers numéros, le *Times*, journal de Londres, contient pour un seul notaire, George Robins, 622 lignes, qui, au prix de 9 fr. la ligne, produisent 5,598 fr., indépendamment des nombreuses annonces qui concernent d'autres intérêts et d'autres particuliers.

UN MARIAGE RARE.—Le 19 mars dernier, un musicien de profession, nommé George Pui, et âgé de 106 ans, a épousé, à Sepsigeorgy (Hongrie), Anne Horvath, veuve, âgée de 62 ans. Leur union a été bénite à l'église catholique par le curé Fulop, en présence d'un grand nombre de notabilités du pays. Parmi les cadeaux qui leur furent présentés après le repas des noces, par les parens et les amis, figurait un cercueil, offert par un menuisier. Quelqu'un ayant demandé à Pui pourquoi il se mariait encore, il répondit : "Voyez-vous, j'avance déjà en âge, et dans la vieillesse on peut avoir besoin d'un soutien." Pui était très-jeune lorsqu'il se maria la première fois. Il devint père de 5 fils et de 6 filles, et grand-père de 125 enfans. Le vieillard est encore très-alerte et ne connaît aucune infirmité de la vieillesse. Il mange sobrement, bien qu'il ait encore fort bon appétit.

VOITURES DE PARIS.—On compte à Paris plusieurs milliers de voitures de toute espèce. Sur quatre-vingts places stationnent plus de quatre mille

voitures publiques. Leurs variétés et leurs noms se sont multipliés à l'infini depuis le vieux fiacre jusqu'aux élégantes et sveltes citadines et sylphides. On ne compte pas moins de quatorze entreprises de voitures-omnibus qui parcourent la ville dans toutes les directions. Le service des environs de Paris occupe un nombre de voitures plus considérable qu'il ne l'a été à aucune autre époque ; les diligences-messageries s'accroissent aussi, en déployant une activité sans égale ; les malles-postes, les chariots de toutes les industries, les voitures colossales du gaz portatif et des entreprises de déménagemens remplissent cet ensemble gigantesque, qui fait à chaque instant trembler le sol en mettant en péril la vie des habitans.

POPULATION DU ROYAUME-UNI.—D'après le recensement de 1841, la population de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Ecosse, est de 18 millions 531,583 individus, dont 9,513,985 femmes. La population de l'Irlande est de 8,175,238. Voici comment se divisait cette population, sous le rapport religieux, en 1834 : Membres de l'Eglise établie, 852,064 ; presbytériens, 342,336 ; protestans dissidens, 21,808 ; catholiques romains, 6,427,712.

PROSPECTUS.

A tous les MM. les curés du diocèse de Québec.

LE Soussigné se propose de publier un petit pamphlet, ayant pour titre : **REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE** ; il contiendra un grand nombre de traits intéressants, relatifs à la Tempérance, dont la plupart sont des faits arrivés sous nos yeux.

Ce pamphlet sera rédigé par un des membres du clergé ; il contiendra de 100 à 120 pages, format in-dix-huit, et se vendra au prix modique de quinze sous.

Le Soussigné ose espérer que MM. les curés de campagne engageront leurs paroissiens à y souscrire. Et s'ils daignent se charger de l'agence pour cet ouvrage, ils sont respectueusement priés de faire parvenir, avant le 15 septembre prochain, la demande du nombre d'exemplaires qu'il leur faudra ; car l'impression sera commencée à cette époque, et il ne sera plus possible au Soussigné de recevoir de nouvelles demandes. Aussitôt que l'impression sera terminée, il en sera donné avis, par la voie des journaux. Toutes lettres doivent être franches de port, et seront adressées au Soussigné, bureau du Canadien, Basse-ville de Québec.

STANISLAS DRAPEAU.

Voici les noms de quelques membres du clergé, qui ont bien voulu m'honorer de leurs souscriptions ;—

M. le CURE de QUEBEC.
M. le CURE de St. ROCH.
M. J. AUCLAIR, Ptre.
M. H. ROUTIER, Ptre.
M. J. B. OLSCAMPS, Ptre.

AVIS A M. LE CLERGE.

A VENDRE par la Soussignée, 15 pièces de LAWYER TOILE pour Surplis et Aubes, très-fin et bien transparent. Cette marchandise est nouvelle en ce pays.

Montréal, 15 août 1843.—4f

N^o. 134, Rue Notre-Dame.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE PETIT MANUEL

DE LA SACRÉMENTELLE

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½ d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. DE L'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.